

# La Gazette de Bezannes



Septembre 2020



Photo de remise de livres et BD, 29 Juin 2020

## Retour à l'école

Les élèves de CM2 retrouvant leur école en Juin, avant le grand départ vers le collège.

# Le Mot du Maire



Depuis plusieurs années, en particulier lors de la période des vendanges, mais pas uniquement, les stationnements de caravanes se multiplient à Bezannes sans aucune autorisation. A juste titre, des habitants m'interpellent, pour dénoncer le danger des branchements sauvages sur les compteurs électriques, le gaspillage d'eau potable par les pompes raccordées aux hydrants normalement réservés aux services d'incendie et de secours, l'amoncellement de déchets et de poubelles, l'impact écologique sur les lieux occupés, sans parler d'autres nuisances ainsi que de l'augmentation d'un sentiment d'insécurité auprès des riverains. Dès l'arrivée des nomades est portée à ma connaissance, j'agis immédiatement. Je me rends sur place accompagné d'un adjoint ou de notre A.S.V.P pour tenter une médiation, même si j'en connais d'avance le résultat.

Sans délai, je mets également en œuvre ou je fais mettre en œuvre lorsque le propriétaire du terrain n'est pas la commune (par exemple le Grand Reims pour le parc de la Roselière ou Plurial Novilia pour le lotissement « Les Ombelles » actuellement en construction) une procédure d'expulsion : constat d'huissier, requête auprès du sous-préfet ou du tribunal, arrêté d'expulsion et mobilisation de la force publique. Souvent, l'emploi de la force n'est d'ailleurs pas nécessaire, les gens du voyage quittant les lieux illégalement occupés, souvent même la veille de l'intervention. Mais les lenteurs de la procédure administrative ou judiciaire, la difficulté de mobiliser en nombre suffisant la force publique qui assume d'autres missions, leur permettent de séjourner de plusieurs jours à plusieurs semaines sur notre commune.

Comme la plupart des Maires de France, je constate, et je déplore que les Lois et leur application ne soient pas forcément en faveur des autorités locales. Légaliste et républicain, je respecte et je respecterai la Loi, même si elle est inadaptée à la réalité de notre quotidien. Mais je le dirai d'ailleurs avec force à notre députée, afin qu'elle prenne conscience de la réalité du terrain et qu'elle soit actrice d'une amélioration de notre législation.

Mais sans attendre une hypothétique révision de la Loi, la meilleure technique à employer pour éviter ces envahissements est la mise en œuvre d'une politique active de prévention et de sécurisation des sites potentiels.

Désormais, nous anticipons pour sécuriser les sites occupés, immédiatement après le départ des gens du voyage, afin de prévenir la récurrence, par le creusement de fossés, le dépôt de lourdes pierres ou de blocs de béton, comme sur le parking à côté de la mairie ou au parc de « La Roselière ». Tous les terrains communaux ont été inspectés en compagnie de responsables de la police nationale pour tenter de cerner leur degré de vulnérabilité. C'est ainsi que nous avons fait déposer sur la route menant à la nouvelle salle « Galaxie » des blocs de béton, les clôtures du parking de cette nouvelle salle n'ayant absolument pas été prévus pour faire face à une intrusion collective. La mise en œuvre de ces mesures prendra du temps et sera coûteuse pour le budget communal mais elle me semble essentielle pour le bien-être des Bezannais et des Bezannaises.

Quelle que soit la connaissance du terrain de vos élus et le dévouement des personnels communaux, il y a probablement, dans Bezannes, des endroits qui mériteraient que la sécurité soit améliorée pour éviter de potentielles intrusions : n'hésitez pas à nous les signaler. A chaque fois, je m'engage à ce que nous nous rendions sur place afin d'essayer de trouver la solution la mieux adaptée.

Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, c'est ensemble que nous améliorerons notre vie quotidienne.

*Dominique Jota*



# Mutuelle communale

## pour les habitants de Bezannes

La réunion publique concernant la Mutuelle communale est programmée :

Lundi 5 Octobre 2020 à partir de 14 h 30  
Salle Hélios.



Nous accueillerons l'assureur préalablement retenu. Un dialogue sous forme de questions/réponses pourra s'ouvrir après sa présentation.

Environ 50 habitants ont déjà manifesté leur intérêt pour cette proposition et vous pouvez, si vous le souhaitez, encore vous inscrire pour les rejoindre lors de cette réunion. [mairie@bezannes.fr](mailto:mairie@bezannes.fr)

---

## Participation

### “Villages et Coteaux propres”

Un nettoyage de la commune de Bezannes aura lieu :  
Samedi 3 Octobre 2020 de 9h à 11h.

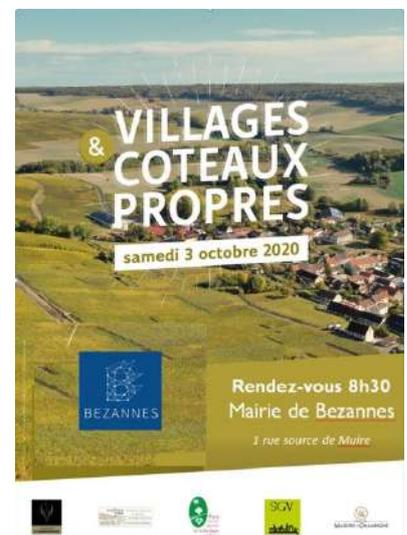
Différents secteurs de la commune seront proposés.

Si vous souhaitez participer, merci de vous inscrire en Mairie :

✉ [mairie@bezannes.fr](mailto:mairie@bezannes.fr) ou ☎ 03.26.36.56.57

Le rassemblement aura lieu à 8h30 devant la Mairie et un café d'accueil sera offert aux participants. A la fin de la matinée, un verre de l'amitié vous sera proposé.

Merci de vous munir de gants, masque et gilet de sécurité.



---

## Conférence à Bezannes



Franck FERRAND

Crédit photo : [www.franckferrand.com](http://www.franckferrand.com)

Bezannes est partenaire cette année, du cycle de conférences organisé par M. Gérard LEMARIE.

La première conférence aura lieu :

le 22 Octobre 2020 - Salle Hélios

Le conférencier, M. Franck FERRAND, y présentera en avant-première, son prochain livre « Le retour de Jeanne \* » (\* Jeanne d'Arc).

Les conférences ultérieures devraient se dérouler dans la nouvelle galerie d'art de M. John BARDOUX – 3 rue de la gazette

# Rentrée scolaire 2020-2021

Un moment fort en émotion pour petits et grands du groupe scolaire Sylvain Lambert, mardi 1<sup>er</sup> septembre.



L'effectif de cette année comprend 279 élèves dont 109 en maternelle et 170 en élémentaire. C'est donc avec plus de 40 élèves supplémentaires et l'ouverture d'une 11<sup>ème</sup> classe que cette rentrée a eu lieu en présence de M. Dominique POTAR, Maire de Bezannes et de M. David CAPPE, 3<sup>ème</sup> adjoint en charge de la Jeunesse et de l'Education.

Mme la Directrice, Mme Annabelle GILLET, a eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux enseignants, Mme Justine STEVENIN, Mme Zoé HEUSGHEM, Mme Angélique MARICOT et M. Vitor DE SOUSA MARTINS.

Les classes se répartissent comme suit :

- Classe de 27 élèves, Petite section : enseignantes Mme Justine STEVENIN (lundis et mardis), Mme Pauline GENOUDET (jeudis et vendredis),
- Classe de 27 élèves Petite section (11) et Grande section (16) : enseignante Mme Emilie SILVI
- Classe de 27 élèves Moyenne section : enseignante Mme Véronique OZETTE
- Classe de 28 élèves Moyenne section (4) et Grande section (24) : enseignante Mme Hélène THEILLIER
- Classe de 21 élèves Cours préparatoire : enseignante Mme Aurélie JACOBÉ
- Classe de 19 élèves Cours préparatoire (16) et Cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année (3) : enseignante Mme Véronique MIOT,
- Classe de 25 élèves Cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année : enseignante Mme Marie DEROT
- Classe de 27 élèves Cours élémentaire 2<sup>nde</sup> année : enseignante Mme Virginie BOUY
- Classe de 26 élèves Cours élémentaire 2<sup>nde</sup> année (14) et Cours moyen 1<sup>ère</sup> année (12) : enseignante Mme HEUSGHEM
- Classe de 26 élèves Cours moyen 1<sup>ère</sup> année (21) et Cours moyen 2<sup>nde</sup> année (5) : enseignante Mme Angélique MARICOT
- Classe de 26 élèves Cours moyen 2<sup>nde</sup> année : enseignants M. Vitor DE SOUSA MARTINS (lundis et mardis) et Mme Annabelle GILLET, Directrice (jeudis et vendredis).

Toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité sanitaire, notamment le port du masque par tous les professionnels, ou encore un nettoyage quotidien des locaux, avec désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées. Les effectifs de surveillance de la restauration sont renforcés avec l'ouverture du 4<sup>ème</sup> réfectoire.

La livraison de la cabane de jardin afin de ranger les tricycles est prévue courant septembre. Enfin, un message a été envoyé à tous les parents d'élèves pas encore utilisateurs de «mon espace famille.fr».



# Projet de la Municipalité pour l'école

Au regard de l'accroissement des effectifs (172 en 2016 et 279 en 2020), une projection mathématique donne 375 élèves en 2024. Il faut donc anticiper l'accueil en classe de tous ces enfants, mais également prévoir des capacités suffisantes pour la restauration scolaire et pour le périscolaire. Pour cela, nous avons actuellement établi 3 scénarios possibles :

- ✓ Scénario 1 : augmentation des capacités actuelles du groupe scolaire existant sur la base du projet initié par la municipalité précédente.
  - Avantages : une étude de faisabilité déjà réalisée, un coût réduit, des délais réduits de réalisation, pas de locaux provisoires à prévoir
  - Inconvénients : une réduction de la surface de la cour de récréation, l'absence de prise en compte de l'augmentation des besoins en restauration, l'utilisation de bâtiments préfabriqués
- ✓ Scénario 2 : construction d'un nouveau groupe scolaire pouvant accueillir la totalité des effectifs et affectation des locaux du groupe scolaire Sylvain LAMBERT à une autre activité.
  - Avantages : un bâtiment entièrement aux nouvelles normes, une restauration scolaire adaptée, une prise en compte du périscolaire et des problématiques liées à la dépose des enfants
  - Inconvénients : quel devenir pour l'ancienne école, un investissement très conséquent, des délais de réalisation de 3 ans minimum, un recours à des locaux provisoires
- ✓ Scénario 3 : création d'un deuxième groupe scolaire pouvant accueillir une partie des effectifs et rénovation de l'école Sylvain LAMBERT
  - Avantages : investissement moindre que l'option n° 2, une restauration scolaire adaptée, une prise en compte du périscolaire et des problématiques liées à la dépose des enfants, phasage possible de la rénovation du groupe Sylvain LAMBERT
  - Inconvénients : un investissement conséquent des délais de réalisation plus longs (3 ans minimum), un recours à des locaux provisoires.

Pour nous aider à définir le meilleur consensus, nous avons effectué un sondage sur ces différents scénarios auprès des parents d'élèves, des personnels de l'éducation et ceux de la commune affectés au groupe scolaire. Dans le même temps, nous avons déjà commencé à travailler avec le Grand Reims pour étudier, d'une part l'acquisition éventuelle d'un terrain et d'autre part l'accueil de certains élèves non Bezannais que nous sommes obligés de refuser actuellement par manque de place.



# Association des Parents d'Elèves de Bezannes

« C'est dans un contexte un peu particulier que nous avons repris le chemin de l'école le mardi 1er septembre: visages masqués, organisations différentes et retour à l'école après une fin d'année scolaire précédente amputée de quelques semaines. L'APEB, toujours présente et motivée, était là pour accueillir les nouveaux comme les anciens avec un café chaud, un thé et surtout l'envie de promouvoir notre association qui sert la cause de nos enfants.



L'APEB participe à l'amélioration de la vie scolaire en apportant un soutien financier à de nombreux projets (achat de matériels, vélos, participation financière aux sorties et voyages organisés par l'école). Parmi les événements à venir : vente d'étiquettes au mois de septembre, défilé d'Halloween le 31 octobre, vente de cookies en novembre, chocolats et bières de Noël en décembre, sans oublier le marché de Noël en décembre... Toutes les dates des 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres seront disponibles sur le bulletin d'adhésion qui sera distribué à toutes les familles ces prochains jours.

Nous souhaitons l'adhésion du plus grand nombre : 10€ par famille Bezannaise, 11€ extérieure. Si vous êtes disponible, même occasionnellement, vous êtes tous les bienvenus, et c'est ensemble que nous mènerons à bien l'association et les événements pour nos enfants.

Bonne année scolaire à tous et à bientôt pour de nouvelles informations. »

Le bureau de l'APEB

---

## Mise sous plis des masques de protection pour les habitants de Bezannes

Le 16 juin 2020, c'est dans la bonne humeur qu'une équipe de volontaires dynamiques s'est occupée de glisser dans des enveloppes un lot de 4 masques en tissu réutilisables et lavables à destination des habitants. Ces masques ont été fournis par la Commune en association avec Le Grand Reims.



## Travaux sur la commune

Les travaux sur le chemin d'Ormes sont terminés sauf la pose des barrières. Dans cette attente, des plots plastiques ont été installés pour éviter le stationnement sur le trottoir.

Les travaux dans l'allée de Beauregard sont terminés.

Les travaux de la rue des têtes de fer sont programmés pour l'automne 2020.

La restauration de l'église Saint Martin vient de débuter en ce mois de septembre.



Chemin d'Ormes

## Installation des caméras

C'est presque une arlésienne puisqu'on en parle depuis 2014, mais l'installation des caméras de vidéosurveillance, prévue en septembre, accuse un nouveau retard.

En fait, il nous faut acquérir du matériel complémentaire pour rendre effective leur raccordement au centre de Surveillance Urbain de Reims via la fibre du Grand Reims. Nous sommes actuellement en attente de sa livraison.

En parallèle, deux conventions sont en cours de préparation, l'une par la mise à disposition de la fibre et la seconde pour officialiser la surveillance entre nos deux communes en temps réel par la police municipale de Reims.



Travaux de l'église

## Entretien des espaces verts

Le cadre de vie des Bezannais est agrémenté par de nombreux espaces verts sous de multiples formes, massifs arbustifs, haies d'alignement, massifs fleuris et espaces en herbe. Pour maintenir en parfait état d'entretien ces surfaces, la commune fait appel en grande partie à des prestataires extérieurs qui interviennent selon un cahier des charges précis.

Les services techniques de la commune dont les missions sont très variées interviennent ponctuellement sur les espaces verts en fonction des urgences. Ainsi en cette période d'été, l'accent a été mis plus particulièrement sur le désherbage des caniveaux afin de favoriser l'écoulement des eaux mais aussi de contribuer à la propreté des rues. Un emploi étudiant d'été y a été dédié.

Par ailleurs, de nombreux massifs arbustifs existent en bordure des propriétés riveraines, ils nécessitent un entretien suivi qui n'est pas toujours assuré par nos services. Ainsi, chaque riverain peut s'il le souhaite s'exercer à l'entretien du secteur arboré accolé à sa propriété. Ceci dans un but d'amélioration de la qualité de vie de tous.



## Flash-Back sur les élections de Mars 2020

Au lendemain des élections municipales de Mars 2020, la liste "Ensemble pour Bezannes" avait déposé un recours auprès du Tribunal Administratif visant à annuler le scrutin. Cette contestation soutenait que l'écart entre les listes était faible (2,6 % des votes exprimés) au regard de la faible participation au scrutin (53,63%). De plus, elle soutenait qu'elle avait fait l'objet d'une campagne de désinformation et de dénigrement.

Après avoir examiné la requête, le tribunal a validé, le 24 Juin 2020, définitivement cette élection, en considérant que "la participation n'a pas été anormalement basse par comparaison aux taux relevés à l'issue des précédentes élections dans la commune". En outre, "l'abstention liée aux craintes entourant le Covid a affecté de la même manière les listes en présence". A propos de la potentielle campagne de dénigrement, cette liste a été en mesure, pendant la campagne, d'apporter des mises au points qu'elle souhaitait faire, notamment à travers un droit de réponse qu'elle a publié sur le réseau social Facebook". Enfin, "les propos tenus n'ont pas dépassé le cadre de la polémique électorale".

Au final, les conclusions du Tribunal Administratif ont confirmé le caractère légal de l'élection de Mars 2020.

## Le Mot de l'opposition Ensemble pour BEZANNES

Depuis le 28 mai, date de la mise en place de la nouvelle municipalité, nous ne pouvons échanger librement, et nous ne pouvons obtenir de réponses à nos questions, lors des Conseils Municipaux.

En revanche, nous constatons que certains travaux décidés par **l'ancienne municipalité**, tels que l'église, les caméras de vidéo protection, la fibre optique, l'extension de l'école sont en cours de développement). Cependant les travaux de voirie autour de l'école ne correspondent pas du tout au projet initial qui avait pour objectif premier : La sécurité de nos enfants.

Notre but étant de vous Informer mais n'ayant qu'un quart de page pour nous exprimer :

Nous vous invitons à vous rendre

**Sur la page Facebook**

« Ensemble pour Bezannes » Posez nous vos Questions, Nous y répondrons.

B. Boucault, C. Turmel, P. Maujean, G. Pace

## Entretien des trottoirs par les riverains – incivilités

Il est possible de découvrir ici et là, au détour d'une rue, un trottoir, dans la commune, recouvert de végétation ou une haie non taillée réduisant ainsi la largeur de passage au grand désagrément des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Outre la taille des haies débordantes, l'enlèvement des herbes folles en pied de clôture est à la charge des riverains. Cette neutralisation peut se faire selon différents procédés tels que l'usage de la binette, l'arrachage à la main, ou l'épandage d'eau bouillante.

Chaque riverain a la charge du balayage, du désherbage et du démoussage du trottoir devant son terrain. Il en est de même pour le maintien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales. Par contre, le désherbage du caniveau est à la charge de la commune.

## Dépôts de déchets sauvages

Parmi les incivilités, les décharges sauvages de végétaux, remblais divers, mobiliers, vêtements sur les espaces publics constituent des infractions au code de l'Environnement et peuvent être amendables.



# Forum des activités culturelles et sportives

Les jeunes de 7 à 77 ans avaient rendez-vous ce samedi 12 Septembre ensoleillé dans la magnifique salle Galaxie pour découvrir ou renouer des liens avec les activités culturelles et sportives proposées par les associations de la commune. Du badminton à la marche nordique, du yoga à la zumba, toutes les activités avaient répondu présent. Ayant été stoppés par la crise du Covid, ces rencontres avaient cette année une saveur toute particulière. Et tels des enfants découvrant leurs cadeaux au pied du sapin, les Bezannais avaient à cœur de retrouver leur coach et d'échanger entre eux, en toute convivialité. Bien sûr, masques et gestes barrières étaient de rigueur, mais nos associations auront à cœur de renouer les indispensables liens sociaux.



Un coup de chapeau pour Marie-Catherine NOWACZKOWSKI, à la baguette, pour Christine MILLOT, au clavier, et bien sûr pour l'orchestre des responsables des activités et des bénévoles, qui ont contribué à mettre en place ce Forum, en un temps record. Un grand MERCI à toutes et tous.



La démonstration de Pound, fitness rythmique

Au final, un carton Jaune aux ex-administrateurs du Foyer Social et Culturel, qui ont démissionné au beau milieu de l'été.

Tous nos encouragements et nos remerciements aux anciens présidents qui ont repris du service pour tenter d'assurer la continuité du Foyer.

# Sur le sentier côtier, de la pointe du Raz et sur l'île de Sein

Combien étaient-ils dans le bateau qui les emmenait à l'île de Sein, avec des creux de 4 mètres, à se remémorer ce dicton breton « Qui voit Sein, voit sa fin », alors qu'un vent de tempête de force 5, soufflant en rafales, faisait tanguer et rouler le navire, impressionnant les « amis randonneurs », aussi rudes marcheurs qu'ils sont marins d'eau douce.



Heureusement, même si certains furent bien chahutés pendant cette traversée sportive, tous réussirent à poser le pied, quelquefois encore tremblant, sur le quai de débarquement. Le reste du séjour sur l'île de Sein ainsi qu'au cap Sizun fut moins mouvementé et les randonnées côtières quotidiennes, d'Audierne à Douarnenez, en passant par la pointe du Raz furent enchantées.



En dehors d'une journée de tempête, qui les obligea à différer leur voyage en mer, les 18 randonneurs marchèrent essentiellement sous le soleil, car, comme dit un autre dicton breton : « En Bretagne, il fait beau plusieurs fois par jour ». Ils s'aperçurent rapidement que le sentier autrefois emprunté par les douaniers et qui longe la côte finistérienne, était rarement plat, les montées et les descentes se succédant les unes aux autres, sollicitant muscles et articulations

Après l'annulation de leur trek sur les volcans sicilien et éolien au mois de mai, pour cause de confinement, les « amis randonneurs » furent particulièrement heureux de se retrouver, dans une ambiance chaleureuse, sur ce petit coin de terre resté, sur l'essentiel du parcours, sauvage.

## Fête des voisins

Tel un rituel instauré depuis 1994 Allée des Chèvremont, bien avant son lancement national, les voisins de cette voie se réunissent autour d'un repas partagé pour échanger en toute convivialité. C'est le bon moyen pour faire connaissance avec les nouveaux arrivants éventuels, mais c'est également un signe fort de solidarité intergénérationnelle. Pour cette année, cela s'est bien sûr fait, dans le respect des gestes barrières.



Si le flacon de gel hydro-alcoolique côtoyait les petits fours, cela n'a pas empêché, encore une fois, d'assurer la tenue de cette réunion pour la 27<sup>ème</sup> année. Et si cela donnait des idées à d'autres ?

Il convient de noter que sur ce cliché, il manque ... le photographe, M. André RAMEL, un des initiateurs de cette rencontre sympathique.

# Séance de dédicace au FC Bezannes 2050

Le 24 août dernier, c'est plus de 200 personnes qui se sont succédées sur le stade de football à l'occasion de la séance de dédicace du livre de Jean-Pierre PRAULT, consacré au Stade de Reims des années 1980 -1990. Cette manifestation organisée par le Président du FC Bezannes, M. Alain DEMAILLY, et par le Vice-président, M. Jacky VIALE, a été un grand moment de convivialité. De nombreux anciens joueurs professionnels, des dirigeants de clubs, des membres de l'encadrement médical et beaucoup d'amateurs éclairés se sont retrouvés à cette occasion pour évoquer, avec un peu de nostalgie, les souvenirs d'une époque. C'était il y a déjà plus de 30 ans.



---

## Recrutement - Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Bezannes est une association bénévole visant à créer de l'animation et organiser des événements dans la commune, tels que la fête des Bezannais ou la brocante ; et de fait de maintenir un lien culturel et social entre les habitants. Ce comité est reconduit sous la nouvelle municipalité et souhaiterait étayer et diversifier ses bénévoles. Pour ces derniers, il s'agirait de proposer des idées nouvelles, participer à l'animation de la commune, perpétuer les événements annuels...

Si vous êtes intéressé(e)s ou souhaitez de plus amples informations, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de M. Bernard REKSA 03.26.36.20.87 ou Mme Nicole HABERT 03.26.36.23.89 ou envoyer un mail à :  
[cdfbezannes@orange.fr](mailto:cdfbezannes@orange.fr)



# Les commissions municipales

## Commission Sénior(e)s

- Mme Christine MILLOT (Vice-Présidente)
- M. Philippe CATTIER
- Mme Isabelle MUSCAT
- Mme Isabelle DERIS
- Mme Brigitte BOUCAULT

## Commission Aménagement Durable

- M. Joël BOURQUARDEZ (Vice-Président)
- M. Pierre-Marie DENISON
- Mme Marie-Annick DEMESSENCE
- Mme Christine MILLOT
- Mme Christine TURMEL

## Commission Petite enfance et Affaires scolaires

- M. David CAPPE (Vice-Président)
- Mme Isabelle DERIS
- Mme Delphine BOULENGER
- Mme Elise LEFEVRE
- M. Gérard PACE

## Commission Sport et Vie associative

- Mme Marie Catherine NOWACZKOWSKI (Vice-Présidente)
- Mme Isabelle DERIS
- Mme Catherine DEVOLDER
- M. Samy ACHTIOUI
- Mme Brigitte BOUCAULT

---

## Accueil en mairie

Accueil téléphonique au 03.26.36.56.57 du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h 15  
Accueil du public du Lundi au Vendredi, uniquement l'après midi, de 14h à 17h 15  
Pour obtenir un rendez vous avec M. le Maire, ou un adjoint, 03.26.36.54.14

## Mouvements de personnels à la Mairie

Mme Marion ROUSSEAU (Directrice Générale des Services) et Mme Ophélie BOUCAUT (Secrétariat des élus) ont pris leur fonction au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Mme Sylvie BRUNSON (Responsable Pôle Population) prendra ses fonctions 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Mme Véronique CHEMIN et M. Nicolas JAROSZ ont quitté leurs fonctions fin août.

## Informations paroisse

Église Ste Bernadette de Tinquex : Messe à 10h30 le dimanche

---

Pour être destinataire des dernières informations communales, pensez à installer sur votre smartphone l'application PanneauPocket

